

COMMUNIQUE DE PRESSE
Spécial « Marché de l'Emploi et Climat Social »

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière lettre mensuelle « Maroc Conjoncture » n° 290. Il s'agit d'un spécial portant sur l'emploi et le climat social.

Les politiques d'emploi de l'occident : Une aspiration à la croissance Inclusive

Une politique de l'emploi est une traduction de l'ensemble des interventions publiques qui visent à corriger les dysfonctionnements et leurs préjudiciables retombées sur le marché du travail. Son élément constitutif le plus marquant est celui qui traite de la lutte contre le chômage. Son champ d'intervention peut être segmenté en deux catégories à savoir une politique active et une politique passive. La première consisterait à encourager les individus concernés à s'impliquer dans le soutien d'une activité professionnelle et à renforcer leurs capacités... Dans la version passive, l'objectif consisterait à assister financièrement les personnes affectées par le chômage ou à soutenir les retraits d'activité.

Régularisation des migrants et intégration au marché du travail

La question de l'intégration des migrants constitue l'un des défis contemporains les plus importants. Leur intégration au marché du travail en est un volet primordial. Du point de vue économique, il est très largement admis que l'immigration, loin d'être une cause du chômage des nationaux ni d'entraîner les salaires à la baisse, est bénéfique à l'économie et à l'emploi. Depuis 2013, le Maroc a procédé à une refonte de sa politique migratoire dans le sens d'une vision plus bienveillante à l'égard de la migration et des personnes migrantes. En décembre 2014, une stratégie en matière de migration et d'asile, visant à une meilleure intégration des immigrants régularisés, a été adoptée. La formation professionnelle et l'emploi en sont des composantes essentielles.

Chômage : Un problème complexe

L'analyse de l'évolution du chômage au Maroc montre que le nombre de chômeurs reste encore élevé, en dépit des efforts fournis par les pouvoirs publics au fil des ans. En 2016, le taux de chômage au niveau national est de 9,7%. Le nombre de chômeurs atteint de ce fait un peu moins de 1,11 million de personnes. Selon les données publiées régulièrement par le Haut-Commissariat au Plan ce chômage est essentiellement urbain. Dans les villes le taux de chômage est presque de 14% et il n'est que de 4,2% en milieu rural. De plus, lorsque l'on prend en compte les personnes en situation de sous-emploi, il apparaît que presque autant soit un peu plus de 1,2 million d'individus souhaitent travailler davantage que ce soit parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi ou parce qu'ils ne travaillent qu'à temps partiel. Ainsi, lorsque l'on rapporte ce nombre au 1,1747 million de personnes actives au Maroc, il en résulte que près de 19,6% de la population active est soit au chômage, soit sous-employée.

La nouvelle loi sur la grève : Va-t-elle organiser durablement les relations du travail ?

La grève, en raison de son contenu social, est une mesure unilatérale prise par les travailleurs. Elle vise à créer un contre-pouvoir pour faire face au pouvoir légitime des employeurs au sein de l'entreprise. Le recours à cette mesure a pour objectif de faire pression sur l'employeur afin qu'il réponde aux revendications des travailleurs. La grève prend la forme d'un arrêt total ou partiel pour un certain temps du travail, elle paralyse l'outil du travail. Le but ultime des grèves est de rééquilibrer les pouvoirs au sein de l'entreprise afin de renforcer la position des travailleurs comme partenaire principal dans les relations du travail. La grève en général permet d'instaurer des relations équilibrées et durables entre les partenaires du travail et d'instaurer en conséquence des bases de la paix sociale sur la base de la résolution des conflits du travail, résultat des négociations équilibrées. La grève dans sa détention économique a pour but de perturber le fonctionnement de l'entreprise afin de faire subir à l'entreprise des pertes économiques significatives. La grève vise en général à réduire les inégalités entre les partenaires de production par l'amélioration des conditions de travail et des salaires et les avantages sociaux et économiques en général. Certainement, ces améliorations dans le niveau de vie des travailleurs participent au développement de l'économie du pays.

Conflits du travail en 2016 : Bilan contrasté

Au terme de 2016, la conflictualité du travail affiche un profil contrasté. D'un côté, on relève une nette amélioration de certains indicateurs (baisse aussi bien du nombre de grèves déclenchées, d'ouvriers grévistes ou d'établissements concernés par ces débrayages sociaux). Mais sur un autre plan, le nombre de journées perdues a fortement augmenté signifiant que les conflits collectifs du travail ont été moins nombreux mais plus durs ; ils ont duré plus longtemps se traduisant par un nombre de journées perdues en hausse spectaculaire de plus de 85%.

Cependant, dans une perspective de long terme (1998-2016) découpée en sous périodes homogènes, l'analyse des indicateurs de conflictualité laisse entrevoir des conclusions différenciées compte tenu des politiques économiques différentes conduites par les différents Gouvernements qui ont assuré la gestion des affaires publiques au cours des vingt dernières années.

Dynamique de l'emploi : Quelle incidence de la baisse du taux d'activité ?

Les dernières données sur l'activité et l'emploi portant sur l'année 2016 font état d'une baisse sensible à la fois de l'effectif de la population et du taux correspondant. L'amélioration de la situation du marché du travail qui ressort de ces données contraste avec le contexte économique général de cet exercice marqué par un net repli de la croissance. L'explication de ce décalage peut, au moins en partie, être reliée aux changements profonds de la population active et ses tendances sur le long terme. Le ralentissement du croît démographique depuis plusieurs décennies a fini par se ressentir sur les effectifs de la population en âge d'activité. Ce ralentissement a été par ailleurs accentué par l'effort de scolarisation des jeunes conjugué à la longévité des études. Autant de facteurs qui ont pesé sur le taux d'activité qui a perdu 5 points sur les dix dernières années pour s'établir actuellement autour de 48 %.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 0522 39 50 72 à 75

Email: cmconjoncture@menara.ma - Internet : www.conjoncture.ma